COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 13 avril 2016

<u>Présents</u>: M. Kepa, M. Roussel, M. Defenouillère, M^{me} Maunoury, M^{me} Bouteiller, M. Perrier, M^{me} Kiszko, M^{me} Sauvée, M. Bérel, M^{me} Dunbar, M^{me} Sohier, M. Marie.

- Vote des Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2015 pour la Ville, le Service des Eaux, le Service Assainissement, le Transport Scolaire et le Lotissement du Chemin Neuf :

	Fonctionnement	Investissement
	(résultat dépenses/recettes €)	(résultat dépenses/recettes €)
Ville	315 295,55	-197 508,54
Service des Eaux	-21 771,11	-21 141,87
Service Assainissement	31 964,94	-37 920,55
Transport Scolaire	-4 167,50	-
Lotissement du Chemin Neuf	38 570,88	0,00

- Vote des Budgets Primitifs 2016 pour la Ville, le Service des Eaux et le Service Assainissement :

	Fonctionnement	Investissement
	(équilibre dépenses/recettes €)	(équilibre dépenses/recettes €)
Ville	3 957 733,00	2 883 038,00
Service des Eaux	197 500,00	85 872,87
Service Assainissement	574 495,00	299 853,00

- Attribution d'une subvention d'équilibre au CCAS, pour un montant de 37 160 €.
- Décision de fixer le prix du mètre cube d'eau à 0,98 € et celui de la redevance assainissement à 1,40 € en 2016.
- Vote des taux des impôts locaux 2016, maintenus comme suit : Taxe d'Habitation (18,87 %), Taxe Foncière « bâti » (21,12 %), Taxe Foncière « non bâti » (64,89 %). 1 abstention.
- Vote des subventions accordées aux associations, établissements scolaires et autres organismes pour l'exercice 2016. Montant total : 64 495 €. 1 voix œntre.
- Clôture du budget annexe « Lotissement du Chemin Neuf » et reversement de l'excédent au budget général de la Commune.
- Décision de facturer 85 €/élève/an la participation aux activités périscolaires demandée aux communes extérieures.
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Calvados (programme « Centre d'aménagement rural »), pour les travaux d'effacement de réseaux des rues des Balcons et de Normandie, ainsi que des chemins de Marie-Joly (partie basse) et de la Gargotte.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le marché de travaux d'aménagement de la Rue du Village (tronçons 2 et 3). Attributaire : EIFFAGE ; coût HT : 187 806,60 €.
- A la demande de la Trésorerie de Falaise, abandon de créances concernant des sommes irrécouvrables (admission en non valeur et créances éteintes) : Commune pour 1 140,42 € ; Service des Eaux pour 1 024,68 € ; Service Assainissement pour 1 381,50 €.
- Information au titre de la délégation permanente de signature de Monsieur le Maire : acceptation du devis de la Société ASUR pour les contrôles et essais du réseau d'assainissement de la Rue du Village. Montant HT : 3 800 €.

Questions et informations diverses :

- entretien des espaces verts au terrain de pétanque (M. Perrier).